



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Déclaration préalable de SUD Éducation 34 pour le CDEN du mercredi 5 juillet

Notre pays est en deuil et en colère. Le meurtre de Nahel tué par un policier à bout portant à Nanterre, a mis à nu les effets de décennies de politiques publiques discriminatoires et sécuritaires ciblant notamment les quartiers populaires et la jeunesse qui y grandit et particulièrement les personnes racisées et précarisées. L'escalade des violences est une impasse et doit cesser. La conception essentiellement répressive de la police, et l'évolution législative de 2017 sur l'usage des armes de service, aggravent ce que la population vit et subit que ce soit en termes de discriminations et de pratiques racistes.

En plus de décennies de dérives d'une politique du maintien de l'ordre, de lois sécuritaires (loi sécurité globale, loi séparatisme...) et de mesures d'exception, nous assistons depuis quelques jours à des pressions du gouvernement pour mettre en place une justice expéditive. Le prononcé de mises en détention préventives systématiques avec des peines de plus en plus lourdes n'est pas acceptable !

L'urgence n'est pas celle de la répression qui ne fera que renforcer l'extrême-droite et fera reculer une fois de plus les droits et libertés.

L'apaisement durable n'est possible que si le gouvernement prend les mesures nécessaires pour répondre à l'urgence de la situation et aux exigences des populations concernées.

Sud éducation s'oppose aux discours rétrogrades et réactionnaires pointant la responsabilité des parents dans l'expression d'une colère sociale, et dont le paroxysme pourrait être résumé par : "Deux claques et au lit !".

Cette explosion de colère vient clôturer les 100 jours d'apaisement souhaités par Emmanuel Macron après un mouvement social de très grande ampleur, refusant le projet de réforme des retraites ainsi que le monde qui va avec. Malgré un soutien massif de la population, une intersyndicale unanime contre ce projet, une opposition parlementaire majoritaire, le gouvernement a usé de tous les artifices constitutionnels possibles pour imposer sa réforme. Autant dire que le gouvernement va poursuivre avec entêtement la casse des services publics au détriment des usagers et des fonctionnaires. La préparation de la rentrée 2023 en est un énième exemple.

Macron II, ou la poursuite du New Public Management

Emmanuel Macron a beau plagier le Conseil National de la Résistance en citant les jours heureux à la sortie du confinement en 2020, en instaurant un Conseil National de la Refondation, sa politique est bien celle de la casse du service public.

No Pactaran !

Alors que les textes réglementaires ne sont toujours pas publiés, le ministère prend de l'avance et tente d'imposer le Pacte aux personnels. Des consignes ont été envoyées aux chef-fes d'établissement pour qu'ils et elles démarchent les personnels dans la plus grande précipitation sans pouvoir leur dire exactement à quoi ils s'engagent.

Le Pacte constitue une attaque contre nos statuts, une dégradation de nos conditions de travail et fragilise les équipes et aggrave les inégalités salariales. Il fait peser la responsabilité des suppressions de poste et du manque de personnels sur les équipes et conduit à bloquer le mouvement.

Sud Éducation soutient l'opposition au pacte et appelle les collègues à le refuser.

Privatisation et précarisation de tous

Visiblement le nouveau ministre comme l'ancien n'estiment pas que les fonctionnaires soient nécessaires à un service public de qualité : de nombreux postes de PE seront non pourvus ou occupés par des contractuel-les à la rentrée 2023.

Notre rectrice se félicite du recrutement de contractuel-les. Elle annonce que la part des personnels non-titulaires augmente dans l'académie : 2% des effectifs du premier degré et 7,5% des effectifs du second degré. Des contrats de 14 à 15 mois vont être proposés, avec des formations durant l'été. Sud Éducation revendique l'ouverture de postes de fonctionnaires titulaires et la titularisation des contractuel-les. Tous besoins pérennes dans un service public doit être assurés par un-e fonctionnaire titulaire.

Bref, le second mandat s'annonce comme le premier. Nous ne voyons que la précarisation accrue pour toutes et tous, la casse des services publics, et le creusement des inégalités.

Comme avant.

Celles et ceux qui décident ne sont toujours pas celles et ceux qui subissent. Et ces derniers-ères commencent à s'agacer des trop nombreuses injustices, des trop nombreux affronts qui leur sont faits.

Nous avons pris connaissance du mail provenant des services de la DSDEN demandant le recensement des absences lors du Ramadan et de la fête de l'Aïd. Nous avons pris acte du message d'excuse demandant de ne pas tenir compte de cette demande, ainsi que de la reconnaissance par la Rectrice du caractère discriminatoire et contraire à la laïcité de cette demande lors du CSA-A du 22 mai 2023.

Une question subsiste. Le mail initial débute par "Nous sommes interrogés...". Nous supposons que cette interrogation provient des services de la préfecture. L'expéditeur du mail étant par ailleurs référent radicalisation au sein de la DSDEN 34, la Préfecture fait-elle un lien entre l'absentéisme pendant le mois du Ramadan ou lors de l'Aïd et le phénomène de radicalisation ?

Sud Education restera vigilant face à toutes demandes institutionnelles à caractère discriminatoire, notamment islamophobe, envers les élèves, leurs parents ou les personnels.